NAT.	Date du dépôt	N°	P.		
40	05/07/1995	402.306.213	24	95373.4039	C 1.

C O M P T E S A N N U E L S

RAISON OU DENOMINATION SOCIALE : TRICOBEL

Forme juridique : SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE
Adresse : RUE TISMAN N° : 9-11 Bte :
Code postal : 4880 Commune : AUBEL
Registre : RC Commune : VERVIERS N° : 2811804

Numéro de T.V.A. ou numéro national | 402.306.213 |

DATE | 05/03/1986 | du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du | 13/06/1995 |

et relatifs à l'exercice couvrant la période du | 01/01/1994 | au | 31/12/1994 |

Exercice précédent du | 01/01/1993 | au | 31/12/1993 |

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement : oui

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

- MEECKERS JEAN MARIE
  NEGOCIANT GERANT
  RUE DE BATTICE 55
  4880 AUBEL BELGIQUE (BE)

- LERUSSE & CO REVISEURS D'ENTREPRISES SCPRL
  Num. nat. : 450.855.505 COMMISSAIRE - REVISEUR
  RUE FABRY 18
  4000 LIEGE BELGIQUE (BE)
  Date de début de mandat : 14/06/1994 Date de fin de mandat : 14/06/1997
  représentée par :
  - LERUSSE PIERRE
    -

Rapport de gestion : voir page 24
Rapport des commissaires : voir page 25

Nombre de pages déposées : 24
Numéros des pages, du document normalisé, non déposées parce que sans objet : 11

Les présents comptes annuels ont été déposés sur support informatique conformément aux dispositions de l'arrêté royal du 11/01/1993 et satisfont aux contrôles prévus.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en milliers de francs)	
1. BILAN APRES REPARTITION			
A C T I F			
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	42.476	45.676
I. Frais d'établissement (annexe I)	20		
II. Immobilisations incorporelles (ann. II)	21	240	320
III. Immobilisations corporelles (ann. III)	22/27	33.487	37.163
A. Terrains et constructions	22	25.230	27.602
B. Installations, machines et outillage	23	2.130	2.810
C. Mobilier et matériel roulant	24	6.127	6.751
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26		
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27		
IV. Immobilisations financières (ann. IV et V)	28	8.749	8.193
A. Entreprises liées	280/1		
1. Participations	280		
2. Créances	281		
B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	282/3	8.700	8.140
1. Participations	282	7.200	6.640
2. Créances	283	1.500	1.500
C. Autres immobilisations financières	284/8	49	53
1. Actions et parts	284		
2. Créances et cautionnements en numéraire	285/8	49	53
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	54.966	60.487
V. Créances à plus d'un an	29		
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances	291		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	20.302	20.711
A. Stocks	30/36	20.302	20.711
1. Approvisionnements	30/31		
2. En-cours de fabrication	32		
3. Produits finis	33		
4. Marchandises	34	20.302	20.711
5. Immeubles destinés à la vente	35		
6. Acomptes versés	36		
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. Créances à un an au plus	40/41	30.325	37.323
A. Créances commerciales	40	29.213	33.453
B. Autres créances	41	1.112	3.870
VIII. Placements de trésorerie (ann. V et VI)	50/53		
A. Actions propres	50		
B. Autres placements	51/53		
IX. Valeurs disponibles	54/58	3.831	2.000
X. Comptes de régularisation (ann. VII)	490/1	508	453
T O T A L D E L' A C T I F	20/58	97.442	106.163

N° NAT.	402.306.213	95373.4041	C 3.

PASSIF	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en milliers de francs)	
CAPITAUX PROPRES	10/15	32.162	26.535
I. Capital (ann. VIII)	10	8.500	8.500
A. Capital souscrit	100	8.500	8.500
B. Capital non appelé (-)	101	( )	( )
II. Primes d'émission	11		
III. Plus-values de réévaluation	12		
IV. Réserves	13	23.576	17.971
A. Réserve légale	130	850	850
B. Réserves indisponibles	131		
1. Pour actions propres	1310		
2. Autres	1311		
C. Réserves immunisées	132	126	221
D. Réserves disponibles	133	22.600	16.900
V. Bénéfice reporté	140	77	53
Perte reportée (-)	141	( )	( )
VI. Subsides en capital	15	9	11
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16	2	
VII. A. Provisions pour risques et charges	160/5	2	
1. Pensions et obligations similaires	160		
2. Charges fiscales	161		
3. Grosses réparations et gros entretien	162		
4. Autres risques et charges (ann. IX)	163/5	2	
B. Impôts différés	168		
DETTES	17/49	65.278	79.628
VIII. Dettes à plus d'un an (ann. X)	17	28.819	35.362
A. Dettes financières	170/4	26.819	33.362
1. Emprunts subordonnés	170		
2. Emprunts obligataires non subordonnés	171		
3. Dettes de location-financement et assimilées	172		
4. Etablissements de crédit	173	26.819	33.362
5. Autres emprunts	174		
B. Dettes commerciales	175		
1. Fournisseurs	1750		
2. Effets à payer	1751		
C. Acomptes reçus sur commandes	176		
D. Autres dettes	178/9	2.000	2.000
IX. Dettes à un an au plus (ann. X)	42/48	36.354	44.132
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	3.808	5.293
B. Dettes financières	43	15.500	17.524
1. Etablissements de crédit	430/8	15.500	17.524
2. Autres emprunts	439		
C. Dettes commerciales	44	6.137	4.623
1. Fournisseurs	440/4	6.137	4.623
2. Effets à payer	441		
D. Acomptes reçus sur commandes	46		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	9.266	8.546
1. Impôts	450/3	3.719	3.322
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	5.547	5.224
F. Autres dettes	47/48	1.643	8.146
X. Comptes de régularisation (ann. XI)	492/3	105	134
TOTAL DU PASSIF	10/49	97.442	106.163

	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en milliers de francs)	
2. COMPTE DE RESULTATS (sous la forme de liste)			
I. Ventes et prestations	70/74	218.722	222.113
A. Chiffre d'affaires (annexe XII, A)	70	217.641	221.434
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	71		
C. Production immobilisée	72		
D. Autres produits d'exploitation (ann. XII, B)	74	1.081	679
II. Coût des ventes et des prestations (-)	60/64	(207.934)	(211.748)
A. Approvisionnements et marchandises	60	155.111	162.279
1. Achats	600/8	155.064	159.128
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	609	47	3.151
B. Services et biens divers	61	11.540	10.166
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. XII, C2)	62	32.947	31.900
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	6.334	6.104
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -) (ann. XII, D)	631/4	792	(652)
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -) (ann. XII, C3 et E)	635/7	2	
G. Autres charges d'exploitation (ann. XII, F)	640/8	1.208	1.951
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	649	( )	( )
III. Bénéfice d'exploitation (+)	70/64	10.788	10.365
Perte d'exploitation (-)	64/70	( )	( )
IV. Produits financiers	75	5.341	6.272
A. Produits des immobilisations financières	750	57	
B. Produits des actifs circulants	751	878	866
C. Autres produits financiers (ann. XIII, A)	752/9	4.406	5.406
V. Charges financières (-)	65	(6.075)	(7.937)
A. Charges des dettes (ann. XIII, B et C)	650	5.934	7.870
B. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II.E. (dotations +, reprises -) (ann. XIII, D)	651		
C. Autres charges financières (ann. XIII, E)	652/9	141	67
VI. Bénéfice courant avant impôts (+)	70/65	10.054	8.700
Perte courante avant impôts (-)	65/70	( )	( )

	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en milliers de francs)	
2. COMPTE DE RESULTATS (sous la forme de liste) (suite)			
VI. Bénéfice courant avant impôts (+)	(70/65)	10.054	8.700
Perte courante Avant impôts (-)	(65/70)	( )	( )
VII. Produits exceptionnels	76	219	
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
B. Reprises de réduction de valeur sur immobilisations financières	761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763	219	
E. Autres produits exceptionnels (ann. XIV, A)	764/9		
VIII. Charges exceptionnelles (-)	66		
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels (dotations +, utilisations -)	662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663		
E. Autres charges exceptionnelles (Ann. XIV, B)	664/8		
F. Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	669	( )	( )
IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)	70/66	10.273	8.700
Perte de l'exercice avant impôts (-)	66/70	( )	( )
IX bis. A. Prélèvements sur les impôts différés (+)	780		
B. Transfert aux impôts différés (-)	680	( )	( )
X. Impôts sur le résultat (-) (+)	67/77	(4.343)	(3.775)
A. Impôts (ann. XV) (-)	670/3	(4.346)	(3.775)
B. Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	77	3	
XI. Bénéfice de l'exercice (+)	70/67	5.930	4.925
Perte de l'exercice (-)	67/70	( )	( )
XII. Prélèvements sur les réserves immunisées (+)	789	94	94
Transfert aux réserves immunisées (-)	689	( )	( )
XIII. Bénéfice de l'exercice à affecter	(70/68)	6.024	5.019
Perte de l'exercice à affecter (-)	(68/70)	( )	( )

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS	Codes	Exercice (en milliers de francs)	Exercice précédent (en milliers de francs)
A. Bénéfice à affecter	70/69	6.077	5.058
Perte à affecter (-)	69/70	( )	( )
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	6.024	5.019
Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70	( )	( )
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790	53	39
Perte reportée de l'exercice précédent (-)	690	( )	( )
B. Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
1. sur le capital et les primes d'émission	791		
2. sur les réserves	792		
C. Affectations aux capitaux propres (-)	691/2	(5.700)	(3.900)
1. au capital et aux primes d'émission	691		
2. à la réserve légale	6920		
3. aux autres réserves	6921	5.700	3.900
D. Résultat à reporter			
1. Bénéfice à reporter (-)	693	(77)	(53)
2. Perte à reporter	793		
E. Intervention d'associés dans la perte	794		
F. Bénéfice à distribuer (-)	694/6	(300)	(1.105)
1. Rémunération du capital	694	300	1.105
2. Administrateurs ou gérants	695		
3. Autres allocataires	696		

3. ANNEXE

	Codes	Montants
I. ETAT DES FRAIS D'ETABLISSEMENT, en milliers de francs (rubrique 20 de l'actif)		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	8001	
Mutations de l'exercice :		
. Nouveaux frais engagés	8002	
. Amortissements (-)	8003	( )
. Autres (+)(-)	8004	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	8005	
dont : - Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2	
- Frais de restructuration	204	

II. ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, en milliers de francs (rubrique 21 de l'actif)

	Codes	1. Frais de recherche et de développement	2. Concessions, brevets, licences, etc.
a) VALEUR D'ACQUISITION			
Au terme de l'exercice précédent	801	682	
Mutations de l'exercice :			
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	802		
. Cessions et désaffectations (-)	803	( )	( )
. Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	804		
Au terme de l'exercice	805	682	
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR			
Au terme de l'exercice précédent	806	682	
Mutations de l'exercice :			
. Actés	807		
. Repris car excédentaires (-)	808	( )	( )
. Acquis de tiers	809		
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	810	( )	( )
. Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)	811		
Au terme de l'exercice	812	682	
d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) - (c)	813		

	Codes	3. Goodwill	4. Acomptes versés
a) VALEUR D'ACQUISITION			
Au terme de l'exercice précédent	801	400	
Mutations de l'exercice :			
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	802		
. Cessions et désaffectations (-)	803	( )	( )
. Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	804		
Au terme de l'exercice	805	400	
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR			
Au terme de l'exercice précédent	806	80	
Mutations de l'exercice :			
. Actés	807	80	
. Repris car excédentaires (-)	808	( )	( )
. Acquis de tiers	809		
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	810	( )	( )
. Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)	811		
Au terme de l'exercice	812	160	
d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) - (c)	813	240	

III. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, en milliers de francs (rubriques 22 à 27 de l'actif)

	Codes	1. Terrains et constructions (rubrique 22)	2. Installations, machines et outillage (rubrique 23)	3. Mobilier et matériel roulant (rubrique 24)
a) VALEUR D'ACQUISITION				
Au terme de l'exercice précédent	815	45.322	7.013	23.466
Mutations de l'exercice :				
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	816	72		2.505
. Cessions et désaffectations (-)	817	( )	( )	(5.706)
. Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	818			
Au terme de l'exercice	819	45.394	7.013	20.265
b) PLUS-VALUES				
Au terme de l'exercice précédent	820			
Mutations de l'exercice :				
. Actées	821			
. Acquises de tiers	822			
. Annulées (-)	823	( )	( )	( )
. Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)	824			
Au terme de l'exercice	825			
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR				
Au terme de l'exercice précédent	826	17.720	4.203	16.715
Mutations de l'exercice :				
. Actés	827	2.444	680	3.129
. Repris car excédentaires (-)	828	( )	( )	( )
. Acquis de tiers	829			
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	830	( )	( )	(5.706)
. Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)	831			
Au terme de l'exercice	832	20.164	4.883	14.138
d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) + (b) - (c)	833	25.230	2.130	6.127

	Codes	4. Location-financement et droits similaires (rubrique 25)	5. Autres immobilisations corporelles (rubrique 26)	6. Immobilisations en cours et acomptes (rubrique 27)
a) VALEUR D'ACQUISITION				
Au terme de l'exercice précédent	815			
Mutations de l'exercice :				
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	816			
. Cessions et désaffectations (-)	817	( )	( )	( )
. Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	818			
Au terme de l'exercice	819			
b) PLUS-VALUES				
Au terme de l'exercice précédent	820			
Mutations de l'exercice :				
. Actées	821			
. Acquises de tiers	822			
. Annulées (-)	823	( )	( )	( )
. Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)	824			
Au terme de l'exercice	825			
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR				
Au terme de l'exercice précédent	826			
Mutations de l'exercice :				
. Actés	827			
. Repris car excédentaires (-)	828	( )	( )	( )
. Acquis de tiers	829			
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	830	( )	( )	( )
. Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)	831			
Au terme de l'exercice	832			
d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) + (b) - (c)	833			
dont :				
. terrains et constructions	250			
. installations, machines et outillage	251			
. mobilier et matériel roulant	252			

IV. ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES, en milliers de francs (rubrique 28 de l'actif)

	Codes	1. Entreprises liées	2. Entreprises avec un lien de participation	3. Autres entreprises
1. PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS		(rubrique 280)	(rubrique 282)	(rubrique 284)
a) VALEUR D'ACQUISITION				
Au terme de l'exercice précédent	835		6.640	
Mutations de l'exercice :				
. Acquisitions	836		560	
. Cessions et retraits (-)	837	( )	( )	( )
. Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	838			
Au terme de l'exercice	839		7.200	
b) PLUS-VALUES				
Au terme de l'exercice précédent	840			
Mutations de l'exercice :				
. Actées	841			
. Acquises de tiers	842			
. Annulées (-)	843	( )	( )	( )
. Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)	844			
Au terme de l'exercice	845			
c) REDUCTIONS DE VALEUR				
Au terme de l'exercice précédent	846			
Mutations de l'exercice :				
. Actées	847			
. Reprises car excédentaires (-)	848	( )	( )	( )
. Acquises de tiers	849			
. Annulées à la suite de cessions et retraits (-)	850	( )	( )	( )
. Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)	851			
Au terme de l'exercice	852			
d) MONTANTS NON APPELES				
Au terme de l'exercice précédent	853			
Mutations de l'exercice (+) (-)	854			
Au terme de l'exercice	855			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) + (b) - (c) - (d)	856		7.200	
2. CREANCES		(rubrique 281)	(rubrique 283)	(rubrique 285/8)
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE PRECEDENT	857		1.500	53
Mutations de l'exercice :				
. Additions	858			11
. Remboursements (-)	859	( )	( )	(15)
. Réductions de valeur actées (-)	860	( )	( )	( )
. Réductions de valeur reprises	861			
. Différences de change (+) (-)	862			
. Autres (+) (-)	863			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	864		1.500	49
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	865			

V.A. PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation au sens de l'arrêté royal du 8 octobre 1976 (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10 % au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE TVA ou du NUMERO NATIONAL	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+) ou (-) (en milliers d'unités monétaires)	
- SPRL MELLES Num. nat. :		000.00	000.00	00/00/0000			

VI. PLACEMENTS DE TRESORERIE, AUTRES PLACEMENTS, en milliers de francs (rubrique 51/53 de l'actif)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIONS ET PARTS	51		
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Montant non appelé (-)	8682	( )	( )
TITRES A REVENU FIXE	52		
dont émis par des établissements de crédit	8684		
COMPTES A TERME DETENUS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	53		
avec une durée résiduelle ou de préavis :			
. d'un mois au plus	8686		
. de plus d'un mois à un an au plus	8687		
. de plus d'un an	8688		
AUTRES PLACEMENTS DE TRESORERIE NON REPRIS CI-AVANT	8689		

VII. COMPTES DE REGULARISATION, en milliers de francs

	Exercice
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important.	
CHARGES A REPORTER	481
INTERETS A RECEVOIR	27

VIII. ETAT DU CAPITAL

	Codes	Montants (en milliers de francs)	Nombre d'actions
A. CAPITAL SOCIAL			
1. CAPITAL SOUSCRIT (rubrique 100 du passif)			
- Au terme de l'exercice précédent	8700	8.500	xxxxxxxxxxxx
- Modifications au cours de l'exercice : NEANT			
- Au terme de l'exercice	8701	8.500	xxxxxxxxxxxx
2. REPRESENTATION DU CAPITAL			
2.1. Catégories d'actions			
PARTS SOCIALES ORDINAIRES		5.000	5.000
PARTS SOCIALES A.F.V.		3.500	3.500
2.2. Actions nominatives ou au porteur			
Nominatives	8702	xxxxxxxxxxxx	8.500
Au porteur	8703	xxxxxxxxxxxx	

VIII. ETAT DU CAPITAL (suite)

	Codes	1. Montant non appelé (rubrique 101)	2. Montant appelé non versé
		(en milliers de francs)	
B. CAPITAL NON LIBERE Actionnaires redevables de libération			
TOTAL	871		

	Codes	1. Montant du capital détenu (en milliers de francs)	2. Nombre correspondant d'actions
C. ACTIONS PROPRES détenues par :			
- la société elle-même	872		
- ses filiales	873		
D. ENGAGEMENTS D'EMISSION D'ACTIONS (montants en milliers de francs)			
1. Suite à l'exercice de droits de CONVERSION			
. Montant des emprunts convertibles en cours . .	8740		
. Montant du capital à souscrire	8741		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742		
2. Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION			
. Nombre de droits de souscription en circulation	8745		
. Montant du capital à souscrire	8746		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747		
E. CAPITAL AUTORISE NON SOUSCRIT . . . . . (en milliers de francs)	8751		

	Codes	1. Nombre de parts	2. Nombre de voix qui y sont attachées
F. PARTS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL	876		
dont : - détenues par la société elle-même	877		
- détenues par les filiales	878		

G. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise : voir page 22

IX. PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES, en milliers de francs

	Exercice
Ventilation de la rubrique 163/5 du passif si celle-ci représente un montant important.	
PROVISION POUR LIMITATION DE REVENUS	2 -

X. ETAT DES DETTES, en milliers de francs

A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

	Codes	DETTES 1. échéant dans l'année (rubrique 42)	2. ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir (rubrique 17)	3. ayant plus de 5 ans à courir (rubrique 17)
DETTES FINANCIERES	880	3.808	14.997	11.822
1. Emprunts subordonnés	881			
2. Emprunts obligataires non subordonnés	882			
3. Dettes de location-financement et assimilées	883			
4. Etablissements de crédit	884	3.808	14.997	11.822
5. Autres emprunts	885			
DETTES COMMERCIALES	886			
1. Fournisseurs	887			
2. Effets à payer	888			
ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	889			
AUTRES DETTES	890		2.000	
TOTAL	891	3.808	16.997	11.822

B. DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

	Codes	DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR 1. les pouvoirs publics belges	2. des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise
DETTES FINANCIERES	892		46.127
1. Emprunts subordonnés	893		
2. Emprunts obligataires non subordonnés	894		
3. Dettes de location-financement et assimilées	895		
4. Etablissements de crédit	896		46.127
5. Autres emprunts	897		
DETTES COMMERCIALES	898		
1. Fournisseurs	899		
2. Effets à payer	900		
ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	901		
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES	902		
1. Impôts	903	xxxxxxxxxxxx	
2. Rémunérations et charges sociales	904		
AUTRES DETTES	905		
TOTAL	906		46.127

C. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

	Codes	Exercice
1. IMPOTS (rubrique 450/3 du passif)		
a) Dettes fiscales ECHUES	9072	
b) Dettes fiscales non échues	9073	2.885
c) Dettes fiscales estimées	450	834
2. REMUNERATIONS ET CHARGES SOCIALES (rubrique 454/9 du passif)		
a) Dettes ECHUES envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
b) Autres dettes salariales et sociales	9077	5.547

XI. COMPTES DE REGULARISATION, en milliers de francs

	Exercice
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important. PREVIS INTERETS A PAYER	105

XII. RESULTATS D'EXPLOITATION, en milliers de francs, sauf C1.

A. CHIFFRE D'AFFAIRES NET (rubrique 70)
Ventilation par catégorie d'activité et marché géographique A COMMUNIQUER EN ANNEXE, dans la mesure où, du point de vue de l'organisation de la vente des produits et de la prestation des services relevant des activités ordinaires de l'entreprise, ces catégories et marchés diffèrent entre eux de façon considérable.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
B. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (rubrique 74)			
dont : Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
C1. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL	9090	31	32
Ouvriers	9091	7	8
Employés	9092	22	22
Personnel de direction	9093	2	2
Autres	9094		
C2. FRAIS DE PERSONNEL (rubrique 62)			
a) Rémunérations et avantages sociaux directs	620	24.596	24.040
b) Cotisations patronales d'assurances sociales	621	7.317	7.363
c) Primes patronales pour assurance extra-légales	622	538	
d) Autres frais de personnel	623	496	497
e) Pensions	624		
C3. PROVISIONS POUR PENSIONS (comprises dans la rubrique 635/7)			
Dotations (+) : utilisations et reprises (-)	635		
D. REDUCTIONS DE VALEUR (rubrique 631/4)			
1. Sur stocks et commandes en cours			
. actées	9110	3.261	2.899
. reprises (-)	9111	(2.899)	(3.339)
2. Sur créances commerciales			
. actées	9112	1.224	1.025
. reprises (-)	9113	(794)	(1.237)
E. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (rubrique 635/7)			
Constitutions	9115	2	
Utilisations et reprises (-)	9116	( )	( )
F. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (rubrique 640/8)			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	482	565
Autres	641/8	726	1.386

	Codes	Exercice	Exercice précédent
XIII. RESULTATS FINANCIERS, en milliers de francs			
A. AUTRES PRODUITS FINANCIERS (rubrique 752/9)			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats :			
. subsides en capital	9125	2	7
. subsides en intérêts	9126		827
Ventilation des autres produits, s'ils sont importants.			
ESCOMPTES OBTENUS		3.912	4.343
ECARTS S/PAIEMENTS		492	229
B. AMORTISSEMENT DES FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS ET DES PRIMES DE REMBOURSEMENT	6501		
C. INTERETS PORTES A L'ACTIF	6503		
D. REDUCTIONS DE VALEUR SUR ACTIFS CIRCULANTS (rubrique 651)			
Actées	6510		
Reprises (-)	6511	( )	( )
E. AUTRES CHARGES FINANCIERES (rubrique 652/9)			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
PROVISIONS A CARACTERE FINANCIER :			
. constituées	6560		
. utilisées et reprises (-)	6561	( )	( )
Ventilation des autres charges, si elles sont importantes.			
FRAIS BANCAIRES		111	36
ECARTS S PAIEMENTS		17	27
INTERETS RETARD FISCAUX		14	

	Codes	Exercice
XIV. RESULTATS EXCEPTIONNELS, en milliers de francs		
A. Ventilation des AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS (rubrique 764/9), s'ils sont importants.		
B. Ventilation des AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES (rubrique 664/8), si elles sont importantes.		
XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT, en milliers de francs		
A. DETAIL DE LA RUBRIQUE 670/3		
1. Impôts sur le résultat de l'exercice :	9134	4.346
a. Impôts et précomptes dus ou versés	9135	3.512
b. Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif (-)	9136	( )
c. Suppléments d'impôts estimés (portés à la rubrique 450/3 du passif)	9137	834
2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	
a. Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
b. Suppléments d'impôts estimés (portés à la rubrique 450/3 du passif) ou provisionnés (portés à la rubrique 161 du passif)	9140	

XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT, en milliers de francs (suite)

B. PRINCIPALES SOURCES DES DISPARITES ENTRE LE BENEFICE, AVANT IMPOTS, exprimé dans les comptes ET LE BENEFICE TAXABLE ESTIME, avec mention particulière de celles découlant de décalages dans le temps entre le bénéfice comptable et le bénéfice fiscal (si le résultat de l'exercice en est influencé de manière sensible au niveau des impôts)

	Exercice
DEPENSES NON ADMISES	731
DEDUCTION POUR INVESTISSEMENTS	(103)
IMMUNISATION DIVIDENDES AFV	(175)

C. INCIDENCE DES RESULTATS EXCEPTIONNELS SUR LE MONTANT DES IMPOTS SUR LE RESULTAT DE L'EXERCICE

GLOBALISATION DE LA PLUS VALUE DE 219

D. SOURCES DE LATENCES FISCALES (dans la mesure où ces indications sont importantes pour l'appréciation de la situation financière de l'entreprise)	Codes	Exercice
1. Latences actives	9141	
- Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	
2. Latences passives	9144	

XVI. AUTRES TAXES ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS, en milliers de francs

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A. Taxes sur la valeur ajoutée, taxes d'égalisation et taxes spéciales portées en compte :			
1. à l'entreprise (déductibles)	9145	21.467	20.118
2. par l'entreprise	9146	41.555	39.951
B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de :			
1. précompte professionnel	9147	5.369	5.023
2. précompte mobilier	9148	393	403

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN, en milliers de francs

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUEES OU IRREVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SURETE DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	22.000
dont :		
. Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
. Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
. Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN, en milliers de francs

GARANTIES REELLES CONSTITUEES OU IRREVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE SUR SES ACTIFS PROPRES	Codes	Exercice	
		POUR SURETE DE DETTES ET ENGAGEMENTS	
		1. DE L'ENTREPRISE	2. DE TIERS
. Hypothèques :			
.. valeur comptable des immeubles grevés	916		
.. montant de l'inscription	917		
. Gage sur fonds de commerce :			
.. montant de l'inscription	918		22.000
. Gages sur d'autres actifs :			
.. valeur comptable des actifs gagés	919	35.053	
. Sûretés constituées sur actifs futurs :			
.. montant des actifs en cause	920		

	Codes	Exercice
BIENS ET VALEURS DETENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTES AU BILAN :		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHE A TERME :		
. Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
. Marchandises vendues (à livrer)	9214	
. Devises achetées (à recevoir)	9215	
. Devises vendues (à livrer)	9216	

ENGAGEMENTS RESULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHEES A DES VENTES OU PRESTATIONS DEJA EFFECTUEES

LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN, en milliers de francs (suite)

LE CAS ECHEANT, DESCRIPTION SUCCINCTE DU REGIME COMPLEMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURE AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE

	Code	Exercice
PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE A L'ENTREPRISE ELLE-MEME : . montant estimé des engagements résultant pour l'entreprise de prestations déjà effectuées	9220	

. bases et méthodes de cette estimation

XVIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION :
voir page C20.

XIX. RELATIONS FINANCIERES, en milliers de francs, AVEC

A. LES ADMINISTRATEURS ET GERANTS
B. LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTROLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ETRE LIEES A CELLE-CI
C. LES AUTRES ENTREPRISES CONTROLEES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR LES PERSONNES CITEES SOUS B.

	Codes	Exercice
1. Créances sur les personnes précitées	9500	
2. Garanties constituées en leur faveur	9501	
3. Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	

Conditions principales relatives aux postes 9500, 9501 et 9502.

	Codes	Exercice
4. Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable :		
- aux administrateurs et gérants	9503	2.488
- aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

XVIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION, en milliers de francs

	Codes	ENTREPRISES LIEES		ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION	
		1. Exercice	Exercice précédent	2. Exercice	Exercice précédent
1. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	925			8.700	8.140
. participations	926			7.200	6.640
. créances : subordonnées	927				
autres	928			1.500	1.500
2. CREANCES	929			1.870	3.819
. à plus d'un an	930				
. à un an au plus	931			1.870	3.819
3. PLACEMENTS DE TRESORERIE	932				
. actions	933				
. créances	934				
4. DETTES	935				
. à plus d'un an	936				
. à un an au plus	937				

	Codes	ENTREPRISES LIEES	
		Exercice	Exercice précédent
5. - GARANTIES PERSONNELLES ET REELLES constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381	22.000	22.000
- GARANTIES PERSONNELLES ET REELLES constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
6. AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS SIGNIFICATIFS	9401		
7. RESULTATS FINANCIERS			
. produits des immobilisations financières	9421	39	
. produits des actifs circulants	9431		
. autres produits financiers	9441		
. charges des dettes	9461		
. autres charges financières	9471		
8. CESSIONS D'ACTIFS IMMOBILISES			
. plus-values réalisées	9481		
. moins-values réalisées	9491		

DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES

A. INFORMATIONS A COMPLETER PAR TOUTES LES ENTREPRISES

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion pour la raison suivante :

- l'entreprise ne contrôle pas, seule ou conjointement, une ou plusieurs filiales de droit belge ou étranger.

- l'entreprise bien que soumise aux dispositions de l'arrêté royal du 6 mars 1990 est exemptée d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion pour la(les) raison(s) suivante(s) :

  . l'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 9 de l'arrêté royal précité.

  . l'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise-mère qui établit et publie des comptes consolidés.

  Justification du respect des conditions prévues à l'article 8, paragraphes 2 et 3 dudit arrêté :

Nom, adresse complète du siège et s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, le numéro de T.V.A. ou le numéro national de l'entreprise-mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée :

Num. nat. :

B. INFORMATIONS A COMPLETER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE.

Nom, adresse complète du siège et s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, le numéro de T.V.A. ou le numéro national de l'(des)entreprise(s)-mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s)-mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation * :

* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part pour l'ensemble le plus grand et d'autre part pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

| N° NAT. | 402.306.213 | 95373.4059 | C 22. |

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES,
telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise.
(Suite de la page 13)
NEANT

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

RESUME DES REGLES D'EVALUATION.
Principes généraux.
Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions du chapitre II de l'arrêté royal du 8 octobre 1976 relatif aux comptes annuels des entreprises.
Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent.
Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur
Règles particulières.
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.
Le montant des immobilisations incorporelles comprend 98.000 Frs. de frais de recherche et développement entièrement amortis.
La clientèle acquise en 1994 est amortie en 5 ans Linéaire
IMMOBILISATIONS CORPORELLES.
Amortissements actés pendant l'exercice :
Aucun des actifs amortis n'avait préalablement été réévalué: seule la méthode d'amortissement linéaire est utilisée au sein de la société.
Les taux appliqués sont les suivants :
* Bâtiments : 5 % 7 % 10 % 20 %
* Installations, machines et outillages 10 % 20 %
* Matériel roulant 20%
* Mobilier et matériel de bureau 10 % 15 % 20 % 25 % 33 %
IMMOBILISATIONS FINCANCIERES.
Les participations n'ont pas été réévaluées.
STOCKS.
Les marchandises sont évaluées à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode d'individualisation du prix de chaque élément.
DETTES.
Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible.
DEVISES.
Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en francs belges selon les cours officiels du jour.

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DE GESTION RELATIF A L'EXERCICE 1994.
COMMENTAIRES AU NIVEAU DU BILAN.
Nos immobilisations n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.
Le détail des acquisitions de l'exercice et des amortissements actés sont repris dans les tableaux des amortissements.
Nos immobilisations financières correspondent aux parts de la société dans la SPRL MELLES et la SA MEETEX MODE.
Nos créances à plus d'un an correspondent à l'avance à 3 ans faite à la SA MEETEX MODE.
Les stocks ont été établi sur base de l'inventaire physique établi au 31.12.1994.
Chaque élément a été valorisé sur base du dernier prix d'achat. Les règles de réductions de valeurs restent identiques.
Nos créances commerciales ont été revues en date du 31.12.1994. Les réductions de valeurs appropriées ont été faites.
Les fonds propres évoluent en fonction de la proposition de répartition de résultats faite.
Les dettes à plus d'un an ont été actualisées au 31.12.1994.
Les provisions commerciales, sociales, fiscales, financières ont été faites.
Les dettes fiscales et sociales sont non échues.
Les comptes de régularisations tiennent compte des frais généraux payés d'avance et à payer.

TOTAL BILANTAIRE 31.12.1993	106.162.842
TOTAL BILANTRIE 31.12.1994	97.442.006

INVESTISSEMENTS REALISES (en milliers) 2.577 VENDUS 1.072 DESAFFECTES 4.635

FONDS DE ROULEMENT POSITIF (en milliers) 20.005

COMMENTAIRES AU NIVEAU DES RESULTATS (montants en milliers)
Notre chiffre d'affaires est en diminution de 1,71 % Le secteur gros est en régression, le détail en progression.
La marge brute est en augmentation.
Les autres produits d'exploitation,en hausse de 59,18 % correspondent à des récupérations de frais généraux.
Le coût des services et biens divers est en augmentation. Il représente 5,30 % du chiffre d'affaires.
Le coût des rémunérations et charges sociales est en augmentation. Il représente 15,14 % du chiffre d'affaires.
Les amortissements en hausse de 3,76 % représentent 2,91 % du chiffre d'affaires et correspondent à la dépréciation réelle et économique de nos biens d'équipement.
Les réductions de valeurs sur stocks sont en hausse par rapport à l'an dernier.
Les réductions de valeurs sur créances douteuses sont en hausse par rapport à l'an dernier.
Les autres charges d'exploitation correspondent aux taxes et pertes sur créances commerciales. Elles représentent 0,55 % du chiffre d'affaires.
Le résultat d'exploitation est de 10.787.
Les produits financiers sont en baisse. Cette baisse est principalement dûe à la baisse des escomptes obtenus et des aides financières de la R.W. (subvention intérêts)
La baisse des charges financières est fonction de l'évolution de nos différentes lignes de crédits et de l'utilisation de nos A.T.F., des intérêts sur comptes courants associés, des escomptes accordés aux clients.
Le résultat courant avant impôts est de 10.053
Les produits exceptionnels correspondent au plus value réalisées sur ventes d'investissements.
Le bénéfice avant impôts est de 10.273
Le bénéfice après impôts est de 5.929. Il y a lieu d'y ajouter 95 de prélèvement sur réserve immunisée.
PROPOSITION DE REPARTITION DES RESULTATS (en Frs;)

BENEFICE A REPARTIR		6.076.417
RESULTAT 94	6.023.281	
BENEFICE 93 REPORTE S/94	53.336	
REPARTITION		(6.076.417)
REMUNERATION CAPITAL	299.580	
DOT RESERVE DISPONIBLE	5.700.000	
REPORT BENEFICE S/ 95	76.837	

DISTRIBUTION DES DIVIDENDES A PARTIR DU 01/07/1995.

EVOLUTION PREVISIONNELLE DE LA SOCIETE.
Au vu des résultats des premiers mois, les secteurs détail et gros sont en progression.
Aucun événement susceptible de modifier la signification des comptes annuels présentés n'est intervenu jusqu'à ce jour.
ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT.
Néant.

Aubel, le 25 mai 1995.
J M MEECKERS
Gérant.

| N° NAT. | 402.306.213 | 95373.4062 | C 25. |

RAPPORT DES COMMISSAIRES

EXERCICE SOCIAL CLOTURE LE 31 DECEMBRE 1994

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de la société, nous avons l'honneur de vous faire part des conclusions de la mission de contrôle que nous exerçons en vertu de notre mandat de Commissaire-Reviseur.

Au cours de l'exercice, nous nous sommes tenus au courant de l'évolution des affaires de la société, par l'examen des situations périodiques ainsi que par des contacts réguliers avec la direction et ses collaborateurs.

En fin d'exercice, nous avons contrôlé les comptes annuels sur base de sondages systématiques dans les comptes, les pièces justificatives, les dossiers et les inventaires de la société.

Lorsque les circonstances l'ont requis, nous avons obtenu les informations, documents et justificatifs particuliers que nous sollicitions.

Nos investigations et contrôles nous permettent de dire que la société est dotée d'une organisation administrative comportant un système de contrôle interne approprié à la matière et au volume des activités de l'entreprise.

Nous avons, en outre, pris connaissance du rapport de gestion. Ce dernier comporte les informations requises par la loi et elles concordent avec les comptes annuels de la société.

Enfin, à notre connaissance, aucune opération n'a été conclue et aucune décision n'a été prise en violation des statuts ou de la loi sur les sociétés.

A T T E S T A T I O N

Au terme de nos travaux de contrôle, exécutés en conformité avec les normes de revision édictées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises, nous n'avons pas de réserve à formuler, et nous sommes d'avis que :

- la comptabilité est tenue et que les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables;
- les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1994, avec un bilan totalisant 97.442.006 frs et un compte de résultats dégageant, avant répartition, un bénéfice de 6.023.281 frs, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société;
- l'affectation du résultat proposée est conforme aux lois sur les sociétés ainsi qu'aux statuts.

En terminant ce rapport, nous tenons à remercier la Direction et le personnel de la société pour l'esprit de collaboration avec lequel ils nous ont accueillis lors de nos contrôles.

Liège, le 31 mai 1995

P. LERUSSE
Commissaire-Réviseur